

Identifier, inventorier, classer



*Un groupe de stagiaires découvrant le patrimoine troyen
(Photo : Gracia Dorel-Ferré)*



*Les immeubles d'habitation à New Lanark (Ecosse)
(Photo : Gracia Dorel-Ferré)*

I. Identifier, inventorier, classer

Le mouvement a démarré de façon significative en Grande Bretagne, quand s'est posé le problème de reconstruire les usines pilonnées pendant la 2^e guerre mondiale. Les autres pays ont emboîté le pas, au rythme des désindustrialisations et des destructions qui ont marqué, en ce qui concerne la France, la fin des années 1970. Il s'agissait, dès le départ, de conserver, mettre en valeur et éventuellement réutiliser à d'autres fins des sites importants issus de la période industrielle. Il fallait donc identifier, inventorier, sélectionner les sites que l'on souhaitait réutiliser.

Frappés par l'ampleur des désindustrialisations et en l'absence d'une réflexion théorique préalable, le terme qui avait été choisi pour caractériser cette démarche a été celui d'archéologie industrielle, sur une période de temps limitée aux siècles de l'industrie, du XVIII^e siècle à nos jours. Cette définition inspirée de la terminologie anglaise, non seulement cachait un vide théorique sur lequel nous reviendrons, mais qui plus est, elle conduisait à s'appuyer sur les seules références habituelles, celles de l'archéologie classique, celles d'une histoire de l'art fondée sur la suprématie de l'architecture⁹ et donc du monument¹⁰.

On comprend alors les difficultés que l'on a rencontrées quand on a voulu faire entrer le patrimoine industriel dans une classification qui n'était pas prête à le recevoir. On comprend le langage de sourds qui a pu s'instaurer, puisque d'un côté les critères de classification répondaient à l'esthétique, alors que de l'autre côté ils répondaient à la fonctionnalité ou à l'efficacité.

Malgré cette déficience conceptuelle, on a inventorié le patrimoine industriel suivant des critères parfois très dif-

férents qui ont eu l'intérêt de faire apparaître au grand jour la nécessité d'une approche pluridisciplinaire. Aujourd'hui, l'importance accordée au patrimoine immatériel, celui des gestes et des savoirs-faire, remet en cause d'une façon radicale le seul inventaire monumental¹¹.

La mise en valeur de ces patrimoines a également mis en évidence les objectifs très divers auxquels elle répondait. Les pays nordiques, en général, sont soucieux d'ajouter le patrimoine industriel à leurs autres ressources historiques, qui pour être de grande valeur, ne sont pas forcément nombreuses ; des régions d'Europe se sont lancées dans la protection du patrimoine industriel par ce qu'elles y ont vu le moyen de réaffirmer leur spécificité, comme la Rhénanie-Westphalie, ou un élément supplémentaire de revendication d'une identité différente, comme la Catalogne. Depuis quelques années, la réhabilitation des centres-villes a obligé les aménageurs à prendre position et, si l'on déplore encore des destructions irrémédiables, on compte des réussites éclatantes¹². Enfin, aujourd'hui, la réussite populaire de cer-

⁹ Voir plus loin l'entretien avec Marie-Claude Genêt-Delacroix

¹⁰ C'est le titre révélateur d'un ouvrage important de ces années-là : ANDRIEUX, J.Y. *Architectures du travail*, Presses Universitaires de Rennes, 1998

¹¹ Voir dans le deuxième dossier, l'approche originale du groupe « Patrimoine industriel du sedanais ».

¹² C'est le cas de Barcelone, qui a laminé l'ancien quartier ouvrier, *le Manchester catalan*, appelé Nova Icaria, en souvenir du passage de Cabot, alors que parallèlement, la réhabilitation de l'ancienne usine textile Casaramona, devenue Caixaforum, au pied de la colline de Montjuich, est une réelle réussite. Voir entre autres les pages : www.salvemcanricart.org (en catalan), qui rassemble le groupe intercatégoriel réuni pour la défense de Can Ricart, l'emblématique usine d'impressions sur étoffes, la plus ancienne subsistant à Barcelone. [www.ub.es/geocrit/sn/sn-146\(137\).htm](http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-146(137).htm) (en espagnol) revue électronique de l'Institut de Géographie de l'Université centrale de Barcelone

tains sites aménagés, qui reçoivent plusieurs milliers de visiteurs, a conduit à considérer le patrimoine industriel comme une ressource économique d'un nouveau genre, à l'origine des routes touristiques dont l'Europe stimule la création¹³. Aussi, pour comprendre la situation du patrimoine industriel, faut-il tout d'abord rappeler quelle en a été la genèse.

I. Genèse et diversité du patrimoine industriel

La fin des années 50 en Grande Bretagne voit la création d'un grand nombre d'associations. Un organisme national de protection et de réhabilitation du patrimoine dans son ensemble, l'English Heritage¹⁴, prend en compte les anciennes usines. Le site phare, véritable référence obligée, est **Ironbridge**¹⁵, sur la Severn, non loin de Birmingham, un ensemble muséal autour du premier pont métallique d'Europe, édifié en 1779. Tout près, Coalbrookdale est le cœur de l'industrie lourde moderne, avec le premier haut-fourneau fonctionnant au coke, mis au point par Darby en 1708. A côté d'autres éléments de grande valeur (un ascenseur à bateaux, une ancienne faïencerie, etc) se crée l'un des plus importants musées de plein air d'Europe occidentale. Il atteint les 450 000 visiteurs dans les années 1990. A peu près dans le même temps, une association se forme pour récupérer et mettre en valeur le site de **New Lanark**¹⁶, la grande filature de coton dont Robert Owen avait fait le lieu de son expérimentation sociale. Situé sur le cours de la Clyde, à deux heures de route d'une grande capitale Glasgow, New Lanark reçoit les promeneurs, les visiteurs et les scolaires, suivant un panel diversifié d'expériences pédagogiques et de distractions. Les Etats-Unis et le Canada se tournent eux aussi vers leur patrimoine. Montréal fait de la restauration du canal Lachine un modèle d'aménagement urbain. Les Etats-Unis se lancent dans la récupération du pa-

trimoine industriel à partir de la Nouvelle-Angleterre. Ils font de **Lowell**, l'une des villes textiles du Massachussets, une ville-musée, avec le statut de Parc National. Avec des centres de valeur historique, comme Slater Mill¹⁷ ou d'autres, qui ont pour eux leur gigantisme, comme Amoskeag, elle témoigne d'une puissante activité textile fondée sur l'exploitation d'une abondante énergie hydraulique et une main d'œuvre féminine issue de la campagne, les célèbres *mill-girls*¹⁸. Le patrimoine industriel est défendu, aux Etats-Unis par une puissante association, la SIA, qui compte des milliers de membres et édite une newsletter électronique, un vrai outil de référence¹⁹.

En 1973, une association internationale est créée lors d'un colloque tenu à Ironbridge. C'est le point de départ de TICCIH, sigle pour *The International Committee for Conservation of Industrial Heritage*²⁰. En 1975, elle est à l'origine de la rencontre de Bochum, une ville de la Rhur qui possède un des meilleurs musées de la mine d'Europe; puis de celle de Stockholm en 1978. A l'occasion de son 4^e colloque, qui se déroule en 1981, en France, à Lyon et Grenoble, l'association française correspondante de TICCIH en France est fondée, c'est le CILAC, dont le rôle a été décisif pour la prise de conscience du grand public face au patrimoine industriel²¹. Il reste cependant longtemps une affaire de spécialistes et l'association survit des subventions qui lui sont versées par le Ministère de la Culture. Sa faiblesse lui vient aussi de n'être pas attaché à un lieu emblématique qui se serait imposé à tous les autres. **Lewarde**, avec 130 000 visiteurs par an, bénéficie toujours d'une grande audience populaire, mais reste avant tout un musée de la mine; après avoir éveillé un grand intérêt et atteint les 110 000 visiteurs par an, **Arc-et-Senans** a épuisé les ressources d'une muséographie basée presque exclusivement sur l'utopie et compte les entrées. Le site s'oriente vers une autre politique culturelle, en exploitant les ressources d'un espace bâti de qualité. **Le Creusot** aurait pu être le site de référence français. Au départ, la direction du site, avec sa revue

¹³ www.etn-net.org, ou réseau européen des routes textiles

¹⁴ www.english-heritage.org

¹⁵ Voir les références sur la toile pour chacun des sites mentionnés, placées en fin de dossier pour ne pas alourdir les notes du texte. Nous avons mis en caractères gras les sites les plus importants et prestigieux.

¹⁶ Les responsables de cette réhabilitation exceptionnelle se sont exprimés à plusieurs reprises. Voir : ARNOLD, J. « New Lanark, une utopie réalisée » dans DOREL-FERRE, G. (dir) *Villages ouvriers, utopie ou réalités ?* AIF 24-25, 1994 DAVIDSON, L. « Patrimoine industriel et tourisme : New Lanark, un cas d'école » dans DAUMAS, J.C. *La mémoire de l'usine*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006

¹⁷ La première usine textile de la Nouvelle Angleterre a été fondée en 1789 par Slater, un technicien qui a fuit l'Angleterre en cachant les plans d'une usine dans la doublure de son vêtement.

¹⁸ Elles étaient hébergées dans des pensionnats et recevaient une éducation sévère mais faisant une large part à la culture générale. Ce sont les *mill girls* de Lowell qui sont à l'origine de la première grève générale en 1835.

¹⁹ Il s'agit de la *Society of Industrial Archeology*. Voir le remarquable site internet : www.sia.com

²⁰ Voir la page web : www.ticcih.com

²¹ En particulier à travers les articles de Emmanuel de Roux, du journal Le Monde, et auteur d'un ouvrage magnifiquement illustré : DE ROUX, E. *Patrimoine industriel*, Editions SCALA, 2000, photographies de Georges Fessy

Milieu, avait tenté de le devenir, en misant sur une approche sociologique et pluridisciplinaire²². Mais outre le fait que les destructions ont été radicales dans la plaine des Riaux, l'ancien château des Schneider n'a pas encore trouvé la formule qui fasse de lui un incontournable, comme les sites que nous avons listés pour la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis.

On pouvait penser que dans un pays comme la France, avec une longue habitude de la centralisation, les solutions viendraient d'un ministère. Celui-ci aurait pu être le ministère de l'Education ou mieux encore le Ministère à la Recherche scientifique et technique. Or, sous l'influence du CILAC et de Louis Bergeron qui animait alors un séminaire de patrimoine industriel à l'Ecole des Hautes Etudes, une section fut créée au Ministère de la Culture, en 1983²³ : la cellule de l'Inventaire du patrimoine industriel, fraction du service de l'Inventaire Général. Elle avait sa raison d'être puisqu'il s'agissait de repérer, inventorier et classer des bâtiments, mais ne pouvait prendre en compte les sites et il fallait tordre le cou aux critères de repérage et de classification pour identifier des machines ou des ensembles de produits. La « cellule » a été chargée d'inventorier, comme son nom l'indique, le patrimoine industriel, département par département, un travail considérable, bien qu'effectué suivant des critères qui sont en partie discutables. Ainsi ne sont pris en compte que les bâtiments de production au sens strict. Les bâtiments de stockage tels les silos ne sont pas pris en compte. On voit le manque d'information que cela suppose pour les grandes campagnes céréalières du Bassin parisien.

A l'heure actuelle, alors que la régionalisation attribue les cellules régionales de l'Inventaire aux régions, le travail est loin d'avoir été terminé. On peut estimer que le tiers des départements ont été couverts. Des résultats ont été publiés sous diverses formes, que nous présentons plus loin²⁴. Plus largement, la protection du patrimoine industriel s'est faite en référence à la loi sur les Monuments Historiques de 1913 et aux dispositions qui ont suivi²⁵, ce qui a largement aidé à accompagner les opérations de réutilisation des sites classés. Ceci dit, le classement à lui seul n'est pas une protection absolue : on a eu des exemples de destruction de bâtiments et de machines pourtant inscrits sur la liste supplémentaires des monuments publics. Décision lourde de sens, depuis peu, cette cellule de l'Inventaire du Ministère a été dissoute et intégrée dans la Division des méthodes.

La Belgique a démarré précocement, mais son action a été freinée par les oppositions culturelles entre wallons et flamands, rendue tout particulièrement manifeste lors du colloque de *TICCIH Belgium* en 1990. Le site paradigmatique est celui de **Grand Hornu**, auquel il faut ajouter son voisin **Bois du Luc**. L'un et l'autre sont des sites miniers et ils ont bénéficié d'une mise en valeur très différente. Grand Hornu doit à sa beauté architecturale un aménagement qui est une vraie trahison : plus rien, hormis une maquette à l'entrée de la billetterie ne rappelle le passé. Bois du Luc tente de rester plus fidèle à son histoire. Le canal jouait, dans cette région, un rôle essentiel pour évacuer le charbon. Le spectaculaire ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu complète les attraits de ce coin de Wallonie. A Bruxelles, l'association **La Fonderie** a fait un important travail pour la connaissance du passé industriel de la ville, avec en particulier le sauvetage du « palais du commerce » de **Tour et Taxis**, près de la Gare Maritime. Cet édifice, aux qualités architecturales exceptionnelles, est depuis peu entré dans une phase de restauration qui devrait permettre son usage comme centre d'activités culturelles multiples.

L'Allemagne a donné à plusieurs reprises des exemples frappants d'une mise en valeur soignée et dynamique de son patrimoine industriel. Sans vouloir faire un tour exhaustif des ressources patrimoniales de ce pays, on se bornera à citer l'opération de **l'Emscher Park**, qui visait à réhabiliter une portion de la Ruhr particulièrement dégradée du fait de la pollution provoquée par les mines et les usines et de la paupérisation générale. Pendant une dizaine d'années, un travail de mise en valeur systématique a permis de transformer des usines abandonnées en logements et en bureaux, de réhabiliter des cités ouvrières qui avaient été très abîmées, de muséifier des lieux évocateurs comme les écluses de Wuppertal et le gazomètre de Oberhausen, de nettoyer le cours de l'Ems, redevenue une vraie rivière et non plus un cloaque, etc. A l'heure actuelle, un nouveau chantier, avec des objectifs semblables est ouvert à l'Est de Berlin, sur la See, d'où le nom du projet : **IBA-SEE**²⁶. Il s'agit de récupérer, moderniser, réaffecter toute une région industrielle marquée traditionnellement par l'extraction de la tourbe. Un projet grandiose, mené avec obstination et compétence.

Les pays latins ont commencé à se préoccuper de bonne heure de leur patrimoine industriel, mais n'ont trouvé que récemment une organisation efficace qui leur donne le

²² Jean Maréchal, IPR-IA honoraire, qui a relu le texte, rappelait le rôle essentiel joué par le Creusot dans les années 1980.

²³ Décret d'application en 1984

²⁴ Les études et les monographies, bien qu'incomplètes, forment un corpus indispensable pour l'étude du patrimoine industriel en France. Nous les citons en bibliographie.

²⁵ Pour plus de détails, se référer au site du Ministère de la Culture : www.culture.gouv.fr/culture/siites-sdaps/sdaps67/prot_legislation.htm

²⁶ Un site complet accessible en plusieurs langues : www.iba-see.de

poinds nécessaire pour convaincre. L'Italie est fragmentée et l'immensité de son patrimoine depuis l'Antiquité est une sérieuse concurrence pour un patrimoine plus récent, qui pourtant comprend quelques-uns des plus beaux fleurons du patrimoine industriel européen. Une association, l'AIPAI, représentante de TICCIH a été fondée récemment et a accueilli le dernier colloque international à Terni et Rome²⁷. Parmi les sites les plus emblématiques, on peut citer, du nord au sud, les grands sites du textile, ceux de **Biella**, **Crespi d'Adda** et **Schio-Valdarno**, puis ceux de **Prato**, et plus au sud, de **San Leucio**²⁸. Les grands sites de la métallurgie historique sont également à mentionner. Si Naples a perdu ses aciéries pratiquement arasées, il reste un patrimoine considérable dans toute l'Italie et tout particulièrement à **Terni**, et dans le Mezzogiorno. En Espagne, les autonomes ont souvent promu le patrimoine industriel. En Catalogne, il faut mentionner la création du « système » des **musées des sciences et des techniques de Catalogne**, dont la structure est postérieure à 1990. Elle rassemble, autour d'un centre situé à Terrassa, dans la magnifique usine moderniste de **Can Aymenich y Amat**, vingt cinq musées de sites qui présentent l'histoire sociale, technique et économique de la Catalogne depuis l'industrialisation. A Barcelone même, la situation est contrastée : à côté de récupérations et de mises en valeur d'une qualité extraordinaire comme c'est le cas de l'ancienne usine textile Casaramona, devenue le centre culturel **Caixaforum**, ou encore les entrepôts du XIX siècle, siège du **Musée d' Histoire des Catalans**, on déplore l'arrasement presque entier du quartier ouvrier de Poble Nou, devenu un quartier ultramoderne, où seuls les noms de rue évoquent le passé. Ailleurs dans la péninsule, on commence à se préoccuper de la mise en valeur des anciens sites les plus prestigieux. Pourtant, l'ancienne **manufacture royale de Brihuega** en forme de rotonde vient d'être vendue pour servir de cadre à un hôtel de luxe, sans que cela soulève la moindre protestation. L'association TICCIH Espagne vient juste de se re-crée en 2003. Elle dispose d'un très beau bulletin en ligne, *Los cuadernos de Cazarabet*²⁹.

Dans les pays de l'Est, on est actuellement dans une phase de réorganisation. Pendant la période soviétique, on portait une attention spéciale à l'histoire du travail et à l'anthropologie. D'où des musées de plein air, d'un grand intérêt comme

ceux de Hongrie, ou celui d'**Etar**, dans les montagnes des Rhodopes, en Bulgarie. Mais un double problème a saisi ces pays : d'une part, la chute de l'URSS a laissé un vide législatif qui est en train de se combler mais qui a rendu le patrimoine de ces pays excessivement fragile ; ensuite les désindustrialisations ont commencé à frapper des pays qui entraient dans une logique différente de celle qu'ils avaient connue jusque-là : à une logique d'emploi succédait une logique de productivité. Leur situation économique faisait que le patrimoine industriel n'était pas l'urgence. Des réalisations sont à signaler comme à **Lodz**, le Lowell de la Pologne. La Slovaquie met en valeur un patrimoine minier d'une richesse extraordinaire, qui a donné lieu, dès le XVI siècle à la création d'ouvrages hydrotechniques de vastes dimensions, uniques en Europe³⁰. Plus loin vers l'Est, le patrimoine ouralien est fragilisé du fait des restructurations à la hache que vit l'économie actuelle. Les musées d'usine, une particularité héritée des années soviétiques, sont particulièrement menacés. On en parlera plus en avant. Dès à présent, notons le cas de **Neviansk**, le plus ancien site métallurgique de l'Oural, et sa réhabilitation outrancière.

L'Amérique latine³¹, un vaste espace multiforme, émerge seulement. Le Mexique a été le premier à prendre conscience de son patrimoine, avec un premier congrès en 1994. Contrairement à l'idée reçue, le pays a eu très tôt une économie diversifiée, d'abord essentiellement minière, au temps de la conquête, puis avec des structures textiles précoces, puisque les premières usines datent de la fin des années 1830, soit à peine quatre décennies après les Etats-Unis. Les sites miniers, métallurgiques et textiles sont impressionnants : les villages industriels associés à des usines textiles imposantes, fonctionnant à l'hydraulique sont nombreux et spectaculaires au centre du pays (**Metepec**, **La Constancia**, etc), de même les sites miniers (**Pachuca del Monte**).

En Amérique centrale, Cuba met en valeur son patrimoine sucrier. **La vallée des moulins à sucre**, les *ingenios*, autour de **la Torre Iznaga**, a été inscrite au patrimoine mondial, d'autres sites mériteraient de l'être. Le Chili nous donne des cas de figure impressionnants aussi : les villages du salpêtre (**Santa Laura** et **Humberstone**, maintenant inscrits au patrimoine mondial) ainsi que les villages du cuivre, **Sewell** (celui-ci inscrit, également) et **Chuquicamata**, pour citer les plus importants. Le Brésil recèle un patrimoine que l'on commence tout

²⁷ Ce remarquable colloque, dont l'organisation est due à l'équipe dirigée par le professeur Giovanni-Luigi Fontana, a bénéficié de la publication soignée des rapports nationaux en tant que n° 15 de la revue Patrimoines de l'Industrie que dirige Louis Bergeron. Les actes du colloque sont mis en ligne sur le site de l'AIPAI : www.patrimoinoindustriale.it

²⁸ Nous renvoyons nos lecteurs à la deuxième partie du dossier et aux sites internet qui y sont signalés. Le Mezzogiorno a un patrimoine industriel remarquable, étudié récemment par : RUBINO, G. *Le fabbriche del Sud*, Giannini Editore, 2001

²⁹ Edité par Javier Diaz Soro, cazarabet@masdelasmatas.com qui a déjà mis en ligne 22 numéros

³⁰ En l'absence d'études scientifiques détaillées en langue française, on consultera la page : www.slovakiatourism.sk/article?id=1080&category=39&lang=fr

³¹ On se reportera à notre article sur le patrimoine des Amériques, dans le deuxième dossier.

juste à inventorier. Il nous réserve certainement des surprises, car le pays, contrairement à ses voisins hispaniques, a reçu de bonne heure une infrastructure industrielle. Pour l'heure, la ville d'**Ouro Preto**, au centre d'un immense territoire minier, est inscrite au patrimoine mondial. Ce sont les français qui, au XIX^e siècle, sont venus mettre en place un Conservatoire des Arts et Métiers toujours très actif.

On le constate : il y a des absents de taille dans ce tour d'horizon : la Chine, l'Inde où un patrimoine industriel existe mais n'est pas encore considéré comme tel. Ces pays, mais aussi ceux du continent africain posent un autre problème : le patrimoine industriel issu du XIX siècle représente aussi l'image du colonisateur ou de la puissance étrangère coupable d'ingérence. L'héritage de ce passé est alors le plus souvent mal vécu, quand il n'est pas simplement incompris.

II. La formation des concepts propres au patrimoine industriel, en France et hors de France

On a peu de témoignages de prises en compte du patrimoine, avant le XVIII^e siècle. Longtemps on ne s'est pas posé de problèmes de conservation ou de mise en valeur : on a détruit ou englobé dans de nouvelles constructions, les

constructions plus anciennes, sans autre souci que celui de l'efficacité ou de l'affichage symbolique. La seule exception est celle de la mosquée de Cordoue. Charles Quint, de passage dans la ville fit connaître sa volonté d'eraser l'édifice, témoin d'une domination ancienne, mais aussi lieu de culte persistant en plein XVI^e siècle, afin de construire, sur les lieux, une nouvelle église. Une délégation de notables de la ville vint lui demander audience et lui demander d'épargner cet édifice qui avait été construit par leurs ancêtres, réaction intéressante, car justement, elle révèle une prise en compte précoce de la valeur patrimoniale d'un espace bâti. Charles Quint consentit à épargner l'édifice, à la condition que l'on construise à l'intérieur une église, une immense église en signe de domination nouvelle. C'est donc une église baroque qui s'élève au milieu de la mosquée, avec des références classiques, qui renvoient à une Antiquité que l'on venait de redécouvrir. Ce goût pour l'Antiquité, renforcé par les découvertes d'Herculanum et de Pompéi à la fin du XVIII^e siècle, sera celui des aristocraties³².

Le concept de patrimoine industriel en France est intimement lié à la genèse du concept de patrimoine, qui l'a précédé. Y a-t-il une conception française du patrimoine qui rejaille sur notre vision du patrimoine industriel ? C'est le sens des questions que nous avons posées à Marie-Claude Genêt-Delacroix, dont les travaux en la matière font autorité.

La formation du concept de patrimoine en France, de la Révolution à nos jours

Entretien avec Marie-Claude Genêt-Delacroix, Professeur d'histoire de l'art à Reims et chargée de cours à Paris 1-Panthéon La Sorbonne. par Gracia Dorel-Ferré³³

***Q.** Vous avez été amenée, dans vos travaux, à développer la conception du patrimoine comme notion, comme institution, comme politique et enfin comme socialisation, par l'appropriation et la mise en valeur de ce patrimoine. Quel a été le point de départ de la construction de la notion de patrimoine, en France?*

MC.GD : La notion juridique, première, a consisté en la nationalisation des biens du clergé d'abord, de la monarchie ensuite et partiellement des biens des émigrés. Au total, un immense patrimoine d'œuvres de toutes sortes, monuments, châteaux, mobiliers, collections

diverses et bien sûr, de bibliothèques, archives, etc. Tous ces biens nationaux ont été pour une part appropriés par la Nation en tant que patrimoine commun et pour une autre part, appropriés individuellement à travers les achats et les ventes. L'Etat, par exemple, a acquis les cathédrales et les musées de Paris comme le Louvre. Les communes ont acquis tout de suite l'ensemble des biens d'Eglise, des châteaux et des propriétés des émigrés confisqués. Ensuite, la Nation a revendu une partie de ces biens avec les baux et des actes notariés parfaitement légaux, consultables dans les archives.

***Q.** Mais ces biens ont pâti de nombreuses destructions. On pense à l'Abbé Grégoire, et au néologisme qu'il invente : le vandalisme...*

MC.GD C'est pourquoi j'associe immédiatement

³² Sur les questions du patrimoine, au sens large, voir, entre autres : POULOT, D. Patrimoine et modernité, Editions Harmattan, 2002 ; Plus ancien, mais toujours utile : ANDRIEUX, J.Y. *Patrimoine et société*, Presses Universitaires de Rennes, 1998

³³ Pour l'essentiel de ce texte, voir dans : DOREL-FERRE, G. (dir) *Habiter l'industrie, hier, aujourd'hui, demain*, Actes du colloque de Troyes de mai 2001, Cahier de l'APIC n°4, SCEREN, 2004, 175 p.

Et en particulier le texte de la table ronde « Patrimoine, enseignement et société » pp 159-173, présidée par Michel Hagnerelle, Doyen de l'Inspection Générale.

la naissance de ce patrimoine national à l'étude scientifique que nous en faisons à Reims, par exemple, à l'Université. Nous reprenons toutes les archives, toutes les études notariales, par exemple, pour l'acquisition des églises. Ainsi, on a pu voir que les 34 églises rémoises qui ont été détruites ont en fait été achetées comme biens nationaux par des marchands de biens, souvent maçons, menuisiers, charpentiers. C'est à dire que ce ne sont pas des « vandales », ce ne sont pas des jacobins qui ont détruit les églises, c'est la petite bourgeoisie propriétaire de la période monarchique ! Ils ont acheté ces églises, les ont démolies, ont vendu les matériaux et sont devenus architectes d'œuvres nouvelles. Par la suite ils sont devenus des notabilités locales en vue. C'est ce que nous ont appris des mémoires de maîtrise et de DEA récents qui ont permis de dépouiller les archives et notamment les contrats notariés conservés aux archives municipales de Reims qui n'avaient jamais été exploités auparavant et qui concernent ces 34 marchands de biens. Au total, toute une ascension sociale est liée à cette appropriation individuelle, dès la Révolution, avec l'achat des biens nationaux.

Q. Il y a donc deux courants dans la formation du patrimoine, cette appropriation collective et nationale, d'une part, et puis ensuite, il y a les particuliers, avec cette découverte inattendue que vous avez faite....

MC.GD Oui, paradoxalement, l'Etat, en protégeant le patrimoine national a, de fait, protégé le patrimoine acquis par les particuliers. Or, les plus vandales, ce sont les particuliers qui ont acheté pour leur intérêt individuel. Ils ont démantelé les châteaux, les ont divisés en logements, et les ont vendus ; ils ont détruit les églises pour se construire de beaux hôtels particuliers. Cette réalité est très forte en Champagne-Ardenne, et on est en train justement de l'étudier à travers les masters et les thèses. C'est sur ces études particulières que je me fonde pour vous dire quelle est, en fait, l'origine de ce patrimoine national. Dans un deuxième temps, bien sûr, Guizot, la Monarchie de Juillet, les écrits de Mérimée, de Stendhal, de Victor Hugo contre les destructions massives ont fait que l'Etat s'est préoccupé de conserver et de protéger le patrimoine. Alors, d'un côté, on a le patrimoine national, protégé par l'Etat, les patrimoines communaux, par les communes, mais d'un autre côté, le patrimoine privé n'est pas protégé par principe et définition. Ce n'est qu'en 1887 puis en 1913 que la loi qui fonde la politique publique de conservation et de restauration protège enfin tous les monuments acquis à la Révolution. Ils sont classés ensuite comme monuments historiques au titre de l'intérêt national, fondé sur la valeur d'art et d'histoire. Cette notion de droit public limite ainsi pour la première fois le droit

de propriété privée à des fins de protection et de restauration. Ceci ouvre la voie à une véritable politique publique du patrimoine.

Q. Une valeur d'art et d'histoire qui a été très longue à fonder ! On doit beaucoup, sur ce plan, à Guizot, un personnage probablement sous-estimé...

MC.GD Guizot a entrepris effectivement un travail remarquable : il s'est appuyé sur les anciennes académies d'Ancien Régime et sur les sociétés savantes formées d'érudits, d'archéologues. A partir de ce savoir local et avec l'aide et la participation des membres des sociétés savantes, il a constitué les premiers inventaires. C'est l'inventaire, outil essentiel de la politique du patrimoine, qui a permis la protection du patrimoine et sa définition. Pour connaître les richesses d'art et d'histoire de la France, il fallait en effet procéder à un inventaire systématique. Avant Guizot, Chaptal, dès 1802, avait lancé, dans cette perspective, mais pour l'ensemble du pays, la *Statistique générale de la France*, créé les quinze musées de province – il n'y a pas que le Louvre – et avait eu l'idée de faire une statistique monumentale et patrimoniale, à partir de toute cette socialisation et nationalisation des biens de la Nation, opérée en 1789 et 1792. On a progressivement répertorié ces richesses, mais pas sous la forme d'inventaire : les inventaires, en tant que tels, ont été définis plus tard. Des artistes comme David, d'autres érudits comme l'abbé Grégoire, des spécialistes, souvent architectes, ont établi des principes de sélection en fonction de critères purement fonctionnels et non pas stylistiques et artistiques puisqu'on ne les avait pas encore définis ; ce sera précisément la fonction des historiens d'art après 1887, pour appliquer la loi. Ces monuments étaient tous hérités de la monarchie et de l'Eglise, donc en principe, ils auraient dû être détruits ou abandonnés au vandalisme : mais l'Abbé Grégoire a justement fait comprendre que, symboliquement et fonctionnellement, ces monuments qui ne symbolisaient plus la Monarchie et l'Eglise, symbolisaient désormais la Nation et qu'à ce titre ils devaient être conservés et destinés à l'éducation et l'instruction du peuple français.

Q. C'est donc à partir de là qu'il faut situer la naissance de l'histoire de l'art et toute cette notion d'art et histoire qui donne au patrimoine un sens historique et artistique ?

MC.GD Effectivement, c'est à travers ces monuments que la France va apprendre son histoire et va se constituer comme propriétaire symbolique de ses biens. Politiquement, et je dirais socialement, puisque c'est la société qui nous intéresse : elle ignorait tout, on ne savait pas ce que c'était que le peuple et l'histoire française. On savait l'histoire de la monarchie, on savait l'histoire des églises, on savait l'histoire universelle, mais pas l'histoire du peuple français. Ce sont, avant

Michelet, qui en donnera toute sa vision romantique, Guizot, Thiers, c'est-à-dire des hommes qui étaient à la fois des politiques et des historiens, qui ont su constituer tous les fondements de cette histoire, notamment par la réunion des archives. Les Archives départementales et nationales ont été créées à la Révolution, et ont formé les sources de l'histoire de France. Guizot a réuni tout cela au sein du Ministère de l'Instruction publique et ce faisant, il a en quelque sorte associé la défense du patrimoine national à toute la construction du système d'enseignement public.

Q. Ainsi donc, dès le départ, c'est dans le cadre de l'enseignement que se fonde la notion du patrimoine ?

MC.GD Oui, et c'est dans la notion d'histoire du peuple français, d'histoire nationale, d'histoire de la Révolution, forcément, qu'est ancrée la politique patrimoniale. Il y a donc un rapport étroit entre patrimoine, enseignement, éducation et bien sûr, société moderne reposant sur les Droits de l'Homme et du Citoyen, une société où chacun doit pouvoir s'émanciper et se libérer de ses attaches communautaires d'Ancien Régime, au nom de l'égalité de tous, de la liberté de tous de s'instruire et forcément de connaître l'Histoire, son Histoire à lui, celle du peuple français. Françoise Choay parle d'« allégorie du patrimoine » dans la mesure où il s'agit d'un moyen finalement politique et juridique d'apprendre une réalité historique qui n'existe pas, ou pas encore, et de la représenter concrètement aux yeux des citoyens. Les monuments ont été dans ce sens, les livres ouverts de l'Histoire de France, et on a ignoré leur fonction première, la fonction symbolique du destinataire, du propriétaire de ces monuments, qui à travers eux exaltait son pouvoir, c'est-à-dire l'Eglise et la Monarchie. On a inversé complètement la logique et ce sont les artistes du XIX siècle, les hommes de l'art qui ont fait en sorte, au nom de la valeur d'art et d'histoire, que ces monuments deviennent l'objet d'étude, de connaissance et d'enseignement et donc forcément de conscience politique et de conscience nationale à travers lesquelles les enfants du peuple ont été amenés à percevoir la réalité du peuple français, de l'histoire nationale.

Q. Nous comprenons mieux, grâce à vous, comment cette genèse du patrimoine est intimement liée à celle de l'enseignement public. Tout est lié : Guizot en a été l'initiateur ; son œuvre a été continuée par Duruy sous le Second Empire et puis par Jules Ferry, très logiquement. Cependant, le XX siècle a apporté sa pierre dans l'édifice ?

MC.GD Bien sûr, car la question du patrimoine s'est étendue. Au début, c'étaient les grands monuments de l'Antiquité, du Moyen-Age et des Temps Modernes. Puis ceux du XIX siècle, après la loi de 1905 sur la

séparation de l'Eglise et de l'Etat. On a encore accentué la protection avec la loi de 1913. Ensuite, cette notion de patrimoine s'est étendue aux sites naturels en 1930. car on a très vite vu que ce n'était pas seulement les monuments qu'il fallait protéger mais également leur environnement, contre la menace de l'expansion industrielle sans discernement. La loi des sites de 1930 a été poursuivie sous Vichy par la loi du sous-sol en 1941, complétée en 1943 par la loi du périmètre des 500 m. étendue avec Malraux en 1962 avec la loi des secteurs sauvegardés. Actuellement on peut dire que la protection du patrimoine, ou ce qui constitue en fait la notion de patrimoine, s'étend à tout l'espace environnant, à la fois construit et paysager. Une dernière loi sur la protection des paysages, en 1980 est d'application difficile, car les agriculteurs ne se veulent pas conservateurs du paysage. Il y a toujours eu un problème entre la fonction de production d'un côté et la fonction de consommation de l'autre, qu'elle soit artistique ou éducative, une sorte de contradiction entre l'intérêt individuel et la protection pour l'art et l'histoire, qui est collective. Toujours est-il que l'ensemble du paysage est maintenant protégé.

Q. Et puis, dernièrement, on a mis en évidence la nécessité de conserver le patrimoine dit « immatériel ». Comment analysez-vous cette dernière étape de la formation du patrimoine ?

MC.GD Depuis les années 1980, est patrimoine tout ce qui fut l'œuvre, le travail y compris, des hommes, et qui est menacé en raison de progrès industriels, que ce soient des bâtiments, des machines ou d'un brevet de fabrication. Ces différents témoignages doivent être protégés au titre du même critère d'art et d'histoire, de la valeur représentative de ces types de machines, d'établissements et bien sûr de la conception intellectuelle. Le patrimoine du génie humain, ce n'est pas seulement la création artistique, mais aussi technologique, industrielle, économique. Tout ce que l'homme a fait de ses mains et de son esprit est finalement devenu patrimoine, ses croyances et ses créations.

Q. Alors on peut dire que le patrimoine, aujourd'hui, c'est aussi le patrimoine du travail, de l'intelligence humaine, de la main créatrice... ?

MC.GD Oui, à condition qu'il soit inventorié, classé ou inscrit sur l'inventaire supplémentaire, tout cela est protégé par cette même loi de 1913, qui s'applique à tous les domaines du travail et de la pensée humaine, dans une acception générale, car c'est toujours le bien commun et non l'intérêt individuel, c'est toujours cette socialisation et cette appropriation collective qui définissent le patrimoine, aujourd'hui. Aussi, une éducation au patrimoine est-elle avant tout une éducation civique.

Cette formation du concept « à la française » du patrimoine est-elle générale ? D'autres pays d'Europe, ou du monde, ont eu une réflexion différente. Ainsi, l'Angleterre a connu une rupture analogue à celle que crée en France la Révolution, mais plus précoce, avec la décision d'Henri VIII de devenir le chef de l'église anglicane. Il y a eu à ce moment-là, une « nationalisation » d'une partie des biens du clergé, et peu de temps après, une révolution, suivie d'une république qui s'est signalée par son rejet d'une société, d'une structure, d'un patrimoine antérieurs. Les anglais ont cependant assez vite réagi devant les destructions en se posant le problème de ce qui valait la peine d'être conservé et ce qui valait la peine d'être restauré. Ils se sont posé la question de l'identification du patrimoine.

En comparant l'exemple français et l'exemple anglais, on pourrait dire que la notion de patrimoine émerge quand une société donnée, ici, en l'occurrence la société bourgeoise, en rupture totale avec la société aristocratique qui l'a précédée, est amenée à se déterminer face à un patrimoine bâti dont elle n'est pas responsable, et qui, bien au contraire, affiche une relation symbolique de supériorité, de pouvoir. Les bourgeois issus de la révolution de Cromwell ont plutôt rejeté le patrimoine classique, jugé trop aristocratique et renoué avec le patrimoine antérieur, en l'occurrence celui du Moyen-Age, plus narratif, plus visuel, plus populaire. De même, avec la Révolution, la bourgeoisie française, en achetant des biens nationaux découvre un patrimoine fait surtout de bâtiments issus du Moyen-Age. Cette attitude se généralise dans l'Europe du XIX siècle, bien que la ligne de démarcation reste difficile à tracer entre les tenants du Moyen-Age retrouvé et les partisans du néo-classicisme, tous romantiques. C'est l'époque de Mérimée et de Viollet-le-Duc, de la création du Musée des Monuments français. Un énorme travail de valorisation des sources écrites, figurées et matérielles se met en place. S'inscrit alors la page d'histoire du patrimoine que Marie-Claude Genêt-Delacroix a exposé plus haut. Le concept de patrimoine monumental et national a été relayé par la culture scolaire jusqu'à la date fatidique de 1969³⁴, et avec la création du tiers temps pédagogique et des activités d'éveil, la fin programmée d'une culture centenaire.

C'est à peu près à cette date que naît la préoccupation pour le patrimoine industriel. Cela s'est fait sous le coup d'un événement tragique : les désindustrialisations, qui ont

marqué la fin de la deuxième révolution industrielle, la fin du fordisme, à des dates différentes suivant les pays, mais *grosso modo* dans le dernier tiers du XX siècle. S'il est vrai que toute période du passé a pu léguer un patrimoine relevant de l'activité *fabricante*, la question sociale du patrimoine, pour des raisons évidentes, est une affaire de notre temps. Tout notre environnement a été façonné, pour l'essentiel par ces trois derniers siècles qui correspondent aux siècles de l'industrie : lieux de production, voies de communication, habitat, structures de loisirs, alors que les structures antérieures, bien moins nombreuses, ont été recouvertes, effacées, remaniées, au point de devenir illisibles sans un travail d'archéologie. Aussi, face à la mise en friches industrielles, qui équivalait à l'abandon de régions entières, les solutions qui ont été prises ne pouvaient laisser indifférent : faire disparaître le souvenir de ce patrimoine, jugé éprouvant et laid, comme ce fut le cas en Lorraine ou travestir le patrimoine en utilisant les volumes des usines désertées à d'autres fins, ce qui a été la moins mauvaise solution, mais qui a complètement détourné ce patrimoine de son sens premier. Rarement, il faut bien le reconnaître, le patrimoine industriel a été considéré dans son ensemble, pour ce qu'il est, c'est-à-dire un enjeu technique, un savoir-faire, une étape dans la vie des sociétés dont nous sommes issus. En ce sens, la question du patrimoine industriel est distincte de celle du patrimoine des monuments historiques et des sites, pour reprendre cette appellation française. Si le patrimoine industriel prend naissance, lui aussi, dans une rupture dramatique, celle des désindustrialisations, il n'est, par contre, pas pris en charge par une idéologie naissante, comme ce fut le cas, pour les monuments historiques, par le mouvement des nationalités du XIX siècle. L'action de socialisation et d'appropriation ne s'est pas faite, la plupart du temps. Comme on l'a vu plus haut, ce sont des pionniers qui s'organisent en France, à partir de 1981 et font du patrimoine industriel un objet d'études universitaire qui restera pendant près de vingt ans dans le cercle étroit de la recherche. Il n'est sorti du ghetto que depuis peu.

Pourtant, à cette date, un pays voisin, la Belgique wallonne, était déjà engagée dans une approche nouvelle et avait publié des ouvrages qui allaient jouer un rôle important dans une approche théorique telle que la nôtre. En effet, à partir de 1975, les Editions des Archives d'Architecture Moderne publient, en nom collectif, à partir d'expositions de photographies, plusieurs volumes concernant le paysage de l'industrie, les châteaux de l'industrie ainsi

³⁴ Ce texte (Arrêté du 7 août 1969) fait suite à de nombreux autres, chargés de réglementer les durées quotidiennes et hebdomadaires du temps de travail de l'élève. La circulaire mettant en place les activités d'éveil -sans pour autant abolir les programmes habituels d'histoire et géographie- veut mettre l'accent sur les méthodes (la pratique de la sortie pédagogique, les méthodes actives) mais aboutit à déstabiliser les enseignants du premier degré. Voir le site proposé par la Documentation française :

www.vie-publique.fr/politiques-publiques/enseignement-primaire/organisation/rythmes-scolaires

Une critique intéressante dans : www.sauv.net/lurcat2.htm

qu'une approche monographique et biographique sur l'entrepreneur fouriériste André Godin³⁵. La préface de l'ouvrage sur *Le paysage de l'industrie* met l'accent sur les espaces dont les formes et les aménagements révèlent le vécu et l'histoire. Elle souligne l'importance d'autres critères que les seuls critères esthétiques : ceux de fonctionnalité, du langage des matériaux, des rapports entre l'usine, avec éventuellement ses espaces d'habitation et son territoire. Mais ces ensembles de relations ne sont pas immobiles, d'où la mise en évidence d'une périodisation qui elle-même traduit des changements, des orientations nouvelles, des réponses aux systèmes englobants. La préface de l'ouvrage revendique le place de la technique dans la sphère du beau, attitude révolutionnaire qui, encore aujourd'hui, est loin d'être partagée par tous. Enfin, l'ensemble des photographies explicite le concept de paysage aux yeux des auteurs : c'est bien **une vision de l'environnement dans ses composantes topographiques** (traduisant elles-mêmes des aptitudes économiques dues aux ressources du sol et du sous-sol) **architecturales**, (comme indicateurs de l'aménagement de l'espace à différentes époques) **et humaines** en ce qu'aucun espace ne peut être dissocié des conditions de vie et de travail de ceux qui vivent là. On ne parle pas encore de mémoire, mais le témoignage oral est au centre de cette appropriation du paysage industriel.

En s'exprimant de cette façon, les patrimonialistes belges donnaient d'emblée une définition pluridisciplinaire de leur approche. Dans le même temps, mais avec des présupposés théoriques et méthodologiques très différents Maurice DAUMAS, publie son ouvrage, le plus complet et le plus ancien écrit en France³⁶. L'auteur était professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, et il avait lancé, au niveau du Centre d'Histoire des Techniques, les cinq années précédentes, une vaste enquête en France, pour lui permettre de faire un état des lieux sur les bâtiments industriels des XVIII-XX siècles. En 1975, il n'était pas encore question de patrimoine industriel en France. Le choix qui a été fait, en valorisant essentiellement le patrimoine bâti, est révélateur de la conception française de la notion de patrimoine, héritée de la Révolution Française, telle que nous l'avons vue plus haut.

C'est encore la conception française du patrimoine historique que est prise en compte par l'UNESCO, lorsque cette institution internationale commence l'élaboration d'une liste de monuments inscrits au patrimoine mondial. Il faut souligner le mérite de l'UNESCO d'avoir mis l'accent sur des critères de sélection, qui progressivement ont conduit les commissions de choix à s'ouvrir sur d'autres réalités patrimoniales telles que les paysages culturels, ou des sous-catégories des biens culturels comme l'art moderne, le patrimoine industriel, rupestre, archéologique, etc.

Le patrimoine industriel, un élément fondamental du patrimoine mondial

Entretien avec Eusebi Casanelles, président de TICCIH, The International Committee for Conservation of Industrial Heritage
Par Gracia Dorel-Ferré

Ingénieur de formation, Eusebi Casanelles est directeur du musée des sciences et des techniques de Catalogne, à Terrassa, au cœur d'un réseau de musées de sites qu'il a conçu et qu'il fait vivre. Il est le président de l'association internationale TICCIH, pour laquelle il effectue son deuxième mandat³⁷.

Q. *Quelle définition donnez-vous au patrimoine industriel ?*

E.C. Pour moi, la dimension historique du concept de patrimoine est quelque chose de très important. Le

patrimoine détermine ce qui est ancien, auquel nous accordons une valeur, ce qui est très différent de ce qui est vieux, souvent obsolète, voire inutile, que l'on va jeter et que l'on remplacera éventuellement par du neuf. En France, toute la réflexion prend comme point de départ la Révolution française. En Espagne, la chronologie serait en gros la même, mais il ne faut pas oublier la part du XVI siècle et de la Renaissance, lorsqu'on a créé les Ecoles de Beaux-Arts, en affectant une hiérarchie aux différentes productions artistiques : les arts majeurs, l'architecture en tête, étaient considérés comme les plus importants, et comme le nom l'indique, les arts mineurs avaient une place secondaire. Du coup, on a séparé l'artiste de l'artisan. Le concept d'art a changé, il s'est constitué en référence avec l'Antiquité, l'ancienneté de

³⁵ EAAM *Le paysage de l'industrie, Région du Nord, Wallonie, Rhur*, Bruxelles, 1975
 EAAM, *Les châteaux de l'industrie, 1980* ; EAAM *Le Familistère de Guise* (1980)

³⁶ DAUMAS M. *L'archéologie industrielle en France*, Laffont, 1980. Les textes qui bâtissent nos concepts, en France sont beaucoup plus tardifs, ensuite. On les évoque plus loin.

³⁷ Dans le deuxième dossier, nous présenterons plus longuement le Musée de Terrassa et son réseau, ainsi que l'association internationale TICCIH.

référence. L'antique est devenu le modèle académique, en sculpture comme en architecture. Tout le reste a été marginalisé et ne retrouvera sa dignité qu'avec les débuts de l'anthropologie, à la fin du XIX siècle. Toutefois, la classification et la hiérarchisation imposées à la Renaissance sont encore en vigueur.

Q. *Le XX siècle n'aurait donc pas sa part dans cette évolution ?*

E.C. Sans remettre en cause la suprématie de l'architecture, plus forte que jamais, le XX siècle a inventé les deux fonctions fondamentales du patrimoine : le patrimoine comme objet d'étude et le patrimoine comme objet de témoignage. Mais *volens volens*, ce qui est caractéristique du patrimoine industriel, c'est qu'il a introduit, sans le dire, le concept d'une nouvelle Antiquité. Certes, le patrimoine industriel n'est pas ancien en âge, mais l'accélération de l'Histoire a été telle, ces vingt à trente dernières années, que l'on peut parler d'une nouvelle Antiquité, pour nos fils, en tout cas. En effet, quel est le sens, pour mon fils qui a douze ans, d'une ancienne machine à écrire ou de la physionomie d'un village industriel ? Pour lui, c'est vraiment un passé lointain !

Q. *Quelle mission assignez-vous, alors, au patrimoine industriel ?*

E.C. Le patrimoine industriel doit être la base de l'étude des sociétés qui nous ont précédé : il faut donc le

préserver, donc choisir, pour les générations futures, ce qui doit être préservé pour qu'elles comprennent que l'industrialisation a été quelque chose d'important. Et l'industrialisation s'est faite dans quelques régions, et pas dans d'autres.

Q. *Vous parlez de choix. On sait que TICCIH est consultant auprès d'ICOMOS pour le choix des sites à figurer sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Quels sont les critères que vous devez respecter ?*

E.C. L'UNESCO a retenu trois critères essentiels : l'authenticité de ce patrimoine, la façon de le gérer, la protection légale pour que ces monuments soient des monuments de l'Humanité. Mais auparavant, on doit choisir une thématique du patrimoine, et sélectionner les sites qui sont les plus importants. Et c'est ça le plus difficile ! Nous essayons quant à nous de faire une liste réfléchie, et non politique ou occasionnelle. Récemment, nous avons eu la satisfaction d'aider à l'inscription de sites tels que le Canal du Midi en France, le village ouvrier de New Lanark en Ecosse ou celui de Crespi d'Adda en Italie. Les pays d'Amérique latine sont maintenant sensibilisés, et récemment on a inscrit les villages miniers de Humberstone-Santa Laura et de Sewell, au Chili. Mais il reste beaucoup à faire, et surtout, le déséquilibre est énorme entre les inscriptions dont bénéficie le « vieux continent » et celles attribuées au continent américain, à l'Asie et à l'Afrique³⁸

III. Le champ épistémologique

1. De l'archéologie au patrimoine

En trente ans, on est passé progressivement de l'archéologie au patrimoine. Ce n'est pas un simple jeu de mots, tout au contraire, il s'agit d'un glissement sémantique de la plus haute importance, qui traduit l'enrichissement conceptuel du domaine qui nous intéresse.

Qu'est-ce que l'archéologie ? Au sens propre du terme, l'étude de ce qui est ancien. Dans la pratique, l'étude des traces matérielles laissées par des sociétés anciennes, qui ont partiellement ou totalement disparu. *Le terme met l'accent sur une démarche, non sur un champ conceptuel.* L'archéologie, quelque soit son qualificatif, est une science à part entière, qui nourrit de ses résultats les synthèses historiques, au même titre que la paléographie ou la

numismatique. Mais, à côté de l'archéologie des fouilles, qui est la pratique la plus connue, il faut mentionner l'archéologie de l'élévation, qui est bien plus qu'une simple l'étude de l'architecture. L'une comme l'autre prétendent restituer la totalité du bâti et de l'équipement intérieur du bâtiment, ainsi que la vie des occupants, lorsque le site était en fonctionnement.

On l'a vu, ce sont les anglais qui ont introduit le terme. Ils utilisent l'expression *d'industrial archaeology*, sachant que lorsqu'ils parlent de patrimoine ils utilisent le terme *d'heritage*. Comme ils ont été les premiers à se positionner sur ce domaine, la terminologie employée est la leur. Dans l'introduction de son ouvrage, Maurice Daumas reconnaît être venu au sujet à travers l'histoire des techniques, et il renvoie dos à dos l'archéologie et le patrimoine industriels, ce qui ne fait pas avancer le débat. Tout récemment, Louis Bergeron reconnaît que l'archéologie est première, sur les sites anciens ou très

³⁸ Consulter à ce propos la page web de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/list/> Le déséquilibre est manifeste. On évoquera les sites inscrits, d'une façon plus détaillée, dans le deuxième dossier.



*Le Belvédère de San Leucio, la manufacture de soie, près de Caserta (Italie).
(Photo : Gracia Dorel-Ferré)*

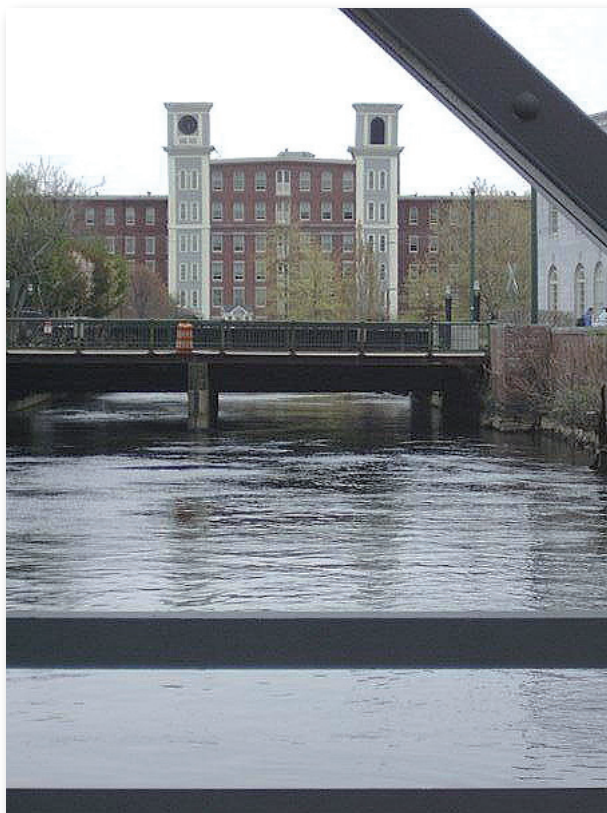


*Grand Hornu, le grand complexe minier et métallurgique près de Mons (Belgique).
(Photo : Gracia Dorel-Ferré)*



*Izamaga, ingenio modèle dans la vallée du sucre à Cuba.
(Photo : Gracia Dorel-Ferré)*





*Lowell, à la fin du XIX siècle se couvre d'immenses usines.
(Photo : Collection particulière)*



*La maquina de Santa Laura, où l'on extrayait le salpêtre, près de Iquique (Chili).
(Photo : Gracia Dorel-Ferré)*



*Le haut-fourneau de Plodetskoy, Oural.
(Photo : Gracia Dorel-Ferré)*

*Les entrepôts de Tour et Taxis, Bruxelles.
(Photo : Gracia Dorel-Ferré)*



*L'ancienne usine textile de Terrassa, due à un élève de Gaudi. Aujourd'hui, siège du musée des Sciences
et des Techniques de Catalogne. (Photo : Gracia Dorel-Ferré)*

abîmés, alors que le patrimoine s'imposerait pour des périodes plus récentes³⁹. Au-delà des termes, il s'agit d'une vraie différence dans l'approche des contenus et des méthodes. L'une, l'interprétation anglo-saxonne, est avant tout architecturale et, dans le meilleur des cas, anthropologique. L'autre, l'interprétation française, se range du côté de l'histoire braudélienne : c'est une approche globale, pluridisciplinaire, rigoureusement orchestrée par l'Histoire. Elle peut faire appel à l'archéologie industrielle quand certaines techniques de mise à jour sont nécessaires pour la compréhension d'un site, mais d'autres méthodes et d'autres outils peuvent être mobilisés, comme on le verra plus loin.

2. Définitions et domaines du patrimoine industriel

Le patrimoine industriel est le champ de la connaissance historique qui, **à travers la collecte de témoignages oraux, matériels et immatériels**, associe l'étude du bâti, le milieu géographique et humain, les processus techniques de la production, les conditions de travail, les savoir-faire, les rapports sociaux, les expressions culturelles, dans le but **d'entrer dans l'étude des « sociétés fabricantes »**⁴⁰ **quel que soit l'espace et le temps**, depuis que ces sociétés existent. Il y a un patrimoine industriel lorsque ces sociétés, parce qu'elles ont produit en quantité pour un commerce lointain, nous ont transmis des installations et des moyens de fabrication de grande taille, des outils ou des machines, des produits de consommation de luxe ou de non, mais qui toujours dépassaient la simple consommation locale. Cette définition s'entend en prenant en compte les sous-notions qui la composent : temps, espace, lieu, organisation du travail, et bien sûr, relations commerciales et marché. On comprend aussi que la notion d'objet technique entre dans la définition, mais non tous les objets techniques, seuls ceux qui concernent la production industrielle.

- Des situations industrielles, dans l'espace et dans le temps

La définition proposée suppose que le patrimoine industriel témoigne de sociétés vivant dans les temps les plus reculés. C'est le cas, en effet, pour certaines trouvailles archéologiques qui rendent compte de productions en quantité, voire en série. Ainsi, les caches de débitage de

lames de silex, qui datent du Paléolithique, prouvent que **l'on produisait, suivant des techniques appropriées, des outils en quantité pour un marché lointain**. C'est déjà la définition de la production industrielle. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Plus près de nous, les mines d'ardoise, dans les Ardennes, dont la production s'est arrêtée depuis la fin du XX siècle, ont une histoire qui remonte au XII siècle au moins. Des textes nous parlent d'associations entre structures monastiques et structures laïques pour financer l'exploitation des ardoisières et la commercialisation du produit vers le nord, la région de Liège constituant un marché riche et demandeur⁴¹. On dira que notre démarche est celle d'une histoire du travail. Certes, mais une histoire du travail renouvelée, qui ne se contenterait pas des sources écrites ou figurées, et dont le point d'ancrage se trouverait dans les traces matérielles que nous livre notre environnement.

Cet angle d'attaque nous permet d'enrichir et de diversifier nos approches. C'est le cas de l'histoire des Foires de Champagne, qu'on limite généralement aux quatre grandes villes de Troyes, Bar sur Aube, Provins et Lagny. Elles ont laissé des traces surtout documentaires de ces échanges à longue distance, entre l'Italie et les Flandres, deux régions productrices et consommatrices. Mais parmi les villes de foire, il en est une, Sézanne, qui conserve encore, de façon très visible, l'aménagement hydraulique dont elle a fait l'objet par Thibaut de Champagne au XII siècle. Celui-ci, soucieux d'augmenter ses revenus en ouvrant une autre ville à ce fructueux commerce avait ordonné le détournement d'une partie du cours du Grand Morin, qui désormais traversait la ville en alimentant une batterie d'une quinzaine de moulins et en irrigant les jardins maraîchers alentours⁴². A l'entrée de la ville, une partie des eaux était détournée une nouvelle fois, pour imprimer du courant aux eaux stagnantes de la Fontaine de Vé, en contre-bas. Plus loin, encore, le ru des Auges, comme on l'appelait, divisait ses eaux entre son cours et celui d'un aqueduc souterrain qui alimentait les jardins maraîchers des remparts. Tout ce dispositif existe et pourrait être aménagé pour la visite, aujourd'hui. Sézanne donne par ailleurs un exemple intéressant d'accumulation et de transformation des potentialités économiques sur un même lieu. Au XIX siècle, un de ces moulins du ru

³⁹ BERGERON, L. « Archéologie industrielle et patrimoine industriel » dans DAUMAS, J.C. (dir) *La mémoire de l'usine, de l'usine au patrimoine* Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006

⁴⁰ L'expression est de Denis Woronoff

⁴¹ Le cas de figure est cité dans : MARBY, J.P. « L'ardoise brisée » dans DOREL-FERRE, G. (dir) *Les voies du patrimoine*, Editions Terres Ardennaises, 1998 ; Le rôle de marché de la région de Liège est central dans : SUTTON, M. *Vie et dynamique d'un fleuve, La Meuse de Sedan à Maastricht*, Editions de Boeck, 2006

⁴² Ce cas de figure est développé dans : DOREL-FERRE, G. (dir) *Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne* SCEREN, 2005

des Auges est devenu usine d'optique. La demande de lunettes étant un signe de la société nouvelle de lecteurs de journaux et d'adolescents en classes, l'entreprise a prospéré. Elle étale aujourd'hui, le long du rebord du plateau, ses bâtiments des années 30, à côté d'une superbe maison patronale de la fin du XIX siècle. Vers le milieu du XX siècle, « l'optique », comme on disait, faisait la pluie et le beau temps dans la ville. L'entreprise fait aujourd'hui partie du groupe Essilor.

Mais, pas plus qu'ailleurs, les évolutions ne sont linéaires, et une organisation du travail ne remplace pas nécessairement une autre. A Sézanne, les moulins à grain ou à écorce sont contemporains de la lunetterie. Mais ces contemporanéités sont rarement des survivances : ainsi, le travail à domicile n'a pas été aboli par l'usine, au contraire, les deux formes ont coexisté et se sont nourries l'une l'autre. Elles ont aussi évolué, l'une sans l'autre : aujourd'hui, par exemple, le travail à domicile existe plus que jamais, mais ce ne sont pas les mêmes productions qui sont concernées. La coupeuse de vêtements de jersey a remplacé la fileuse ou la dentellière. Et ainsi de suite/

Pourquoi cette importance accordée à la dimension chronologique ? C'est qu'elle montre que des *situations industrielles* existaient bien avant ce que l'on a coutume d'appeler les *âges industriels*. J'entends, par situation industrielle, une production qui a toutes les caractéristiques de la production industrielle mais dont l'impact est insuffisant pour modifier les rapports économiques et sociaux fondés sur l'appropriation de la terre et le prestige lié à ses revenus. Cela veut dire aussi que l'industrialisation n'est pas un phénomène qui a surgi d'un coup, comme Athéna casquée a jailli du front de son père. L'industrie existait en Italie du Nord, en Flandre, en Catalogne, dès la fin du Moyen-Age au moins, entraînant des formes socio-politiques particulières, qui valorisaient les structures d'échange, et qui ont laissé un patrimoine relativement abondant et spectaculaire. C'est, par exemple, le cas des infrastructures portuaires hanséatiques, les chantiers navals de Barcelone ou de Venise. Seule une suite de facteurs et de hasards historiques, une situation exceptionnelle sur la façade atlantique, la pression exercée par des colonies de peuplement dans la consommation de produits de première nécessité, ont fait de l'industrialisation, telle qu'elle s'est diffusée au XIX siècle, un phénomène britannique, avant qu'elle se diffuse rapidement en Europe puis sur les autres continents. Mais de même que nous ne prenons pas suffisamment en compte les siècles qui ont précédé l'industrie, à l'autre

bout de l'échelle chronologique, la part du XXe siècle a été insuffisamment étudiée. Si les résultats de nos recherches ne vont pas modifier sensiblement la macrohistoire, il reste que l'étude du patrimoine industriel du XX siècle peut apporter bien des *addenda* et des *corrigenda* à notre vision des choses. Cette part du XX siècle n'est pas seulement nord-américaine et fordiste. Le dire, l'affirmer, le démontrer, c'est mettre en évidence une définition non manichéenne de l'industrialisation et la nécessité d'en écrire une genèse qui ne soit pas une mythologie.

- de l'espace au territoire

L'étude du patrimoine industriel porte donc sur toute la chronologie ; sur tout l'espace aussi. Mais cet espace n'est pas théorique : il est approprié, dominé. C'est un territoire. D'abord lieu de production, il relève toujours d'un choix précis, compte tenu de la proximité de la ressource que l'on va éventuellement extraire ou transformer : ressource minérale ou métallique, troupeaux de bêtes à laine, champs de blé. A la proximité de la ressource, il faut ajouter, pour que son exploitation soit possible, de l'eau, une voie de communication, et à peu de distance le lieu de commercialisation et d'expédition. Les ports de rivière ou de mer ont joué un rôle capital en ce qui concerne la concentration d'activités induites par la présence des bateaux (entretien, réparation, fabrication) ou profitant de celle-ci (textiles, en particulier). Un historien a pu, dans cet ordre d'idées, parler de paysages industriels avant l'industrie, générés par ces situations industrielles-là⁴³. Au XVII siècle, dit-il, une ville comme Rochefort concentrait un nombre d'ouvriers considérable, des milliers, sans doute, qui n'avaient aucun lien avec le travail agricole. Une ville drapante était entourée de prés qui étaient autant d'étendages pour ses tissus, et de ce fait, ne participaient pas de la vie rurale mais bien de l'activité industrielle. Ce qui fait l'industrie, c'est bien la société et les besoins qu'elle exprime. Le phénomène déclencheur est alors l'invention ou l'application d'un procédé technique qui va permettre la mise en valeur d'une ressource, et son exploitation à grande échelle.

Même dans un désert aussi absolu que le désert d'Atacama, au nord du Chili, l'implantation de véritables chapelets de « máquinas » associées à leurs « campamentos », dès la fin du XIX siècle est due à l'innovation technique qui a permis l'extraction du salpêtre de la roche. Pour l'historien du patrimoine, ces structures industrielles en plein désert constituent un véritable laboratoire. On peut suivre leur implantation, leur évolution, leur interaction avec le système englobant⁴⁴. Le géographe quant à lui savait

⁴³ DELSALLE, P. Paysage industriel et région industrielle aux XVI, XVII et XVIII siècles : de l'Angleterre au Ballon d'Alsace, revue électronique du Cresat : www.cresat.uha.fr/Colloques/Colloque01/Theme3/C01T3R01.htm

⁴⁴ Voir, dans le deuxième dossier, notre article sur le patrimoine industriel des Amériques

déjà combien le territoire est fait d'enjeux et de tensions sociales qui se traduisent par des délimitations, des prises de possession, des luttes pour la vie⁴⁵.

- Une hypothèse globale

La problématique du patrimoine industriel, dans une démarche comparative aboutit toujours à mettre en place des « familles » de phénomènes avec leurs variantes et leurs cas aberrants. Ce qui apparaît nettement, ce sont les points de départ, les zones de diffusion, les zones d'influence, les culs-de-sac. Une géographie du patrimoine industriel se dessine : celle des producteurs qui ne sont pas forcément des consommateurs ; celle des dominés et des dominants ; celle des exécutants et celle des donneurs d'ordre, avec tous les recouvrements, les juxtapositions, les concurrences. Le patrimoine qui nous reste traduit ces états de faits, dans sa conception, dans sa structure, dans sa composition. Le patrimoine industriel met en scène les hiérarchies et les dépendances. La mise en évidence des suprématies est aussi une des conclusions de notre étude.

Suivant quels processus un pays s'industrialise-t-il et devient-il dominant sur la planète ? Pourquoi certains pays, qui semblaient doués pour l'industrialisation, ont-ils été dépassés par les européens et les Etats-Unis d'Amérique du Nord ? Car jusqu'à une époque récente, on a fait l'adéquation entre industrialisation et occident. Aujourd'hui, on se penche sur les raisons qui ont fait que les Européens ont dépassé la Chine et l'Inde, pourtant issus d'une longue tradition industrielle⁴⁶.

L'Oural est un autre cas de figure important, dans notre typologie. On est bien informé sur son industrialisation, au XVIII^e siècle, sous l'impulsion de Pierre le Grand, désireux de se rendre indépendant du fer suédois⁴⁷. Cette industrialisation des confins de l'Empire a donné lieu à la création, bien avant les pays d'Europe occidentale, de villes-usines, autour de leurs industries métallurgiques et des grands barrages hydrauliques⁴⁸. Cette organisation porte ses fruits, puisque la production de fer au cours du XVIII^e siècle est suffisante pour rendre la Russie autonome dans ce domaine. Qui plus est, elle vend son fer à ses fournisseurs de la veille, la Suède et l'Angleterre. Cette dernière est sa plus grosse cliente tout au long du XVIII^e siècle, avant de se rendre autonome à son tour. Pourtant, la Russie ouralienne a marqué le pas, ensuite. On y reviendra.

L'industrie peut aussi être imitée, se pose alors le problème du circuit de l'information et des influences. **Elle peut être aussi imposée**, par un pays plus puissant : c'est la colonisation directe (formation d'un empire) ou indirecte (zone d'influence). Se pose alors le problème de l'assimilation de ce patrimoine, en fonction ou non d'une éducation technique, par exemple. Le temps de la colonisation, c'est la puissance étrangère qui prend soin de ce patrimoine ; elle partie, pour peu que ce patrimoine corresponde à une situation dépassée, abandonnée, la patrimoine devient incompréhensible et promis à une disparition rapide. Comme on le voit, la vision spatiale, l'approche typologique n'est en rien une recherche descriptive d'un panel de formes mais plutôt, en élargissant les références, la mise en évidence de problématiques à différentes échelles.

III. Inventorier le patrimoine industriel

Tout le problème des inventaires, nous l'avons vu, vient de la définition des concepts auxquels ils se réfèrent. Plus la définition est large, plus la vocation du patrimoine industriel est pluridisciplinaire. Un bref tour d'horizon auprès des pays d'Europe et de quelques pays dans le monde montre que l'inventaire ne répond pas à une définition univoque, et que par conséquent il est encore difficile de faire une approche synthétique du patrimoine inventorié. La définition française, on l'a vu, valorise les bâtiments de production, au détriment des bâtiments de stockage et des moyens de transports. Au Royaume-Uni, on définit peu, ce qui permet d'embrasser beaucoup. En Italie, le patrimoine est unique et multiforme, ce qui permet d'exposer dans l'ancienne centrale électrique de **Monte Martini**, à Rome, les statues d'époque romaine sorties des réserves des musées. Pour d'autres pays, dont le patrimoine est peu abondant, comme les pays scandinaves ou les pays du « cône » américain, on prend tout, car on n'en a pas de trop. Il reste que l'évolution récente du concept de patrimoine pose, une nouvelle fois, les critères de sa sélection : comment rendre le plus fidèlement et le plus complètement les caractères d'un site, et au-delà du bâti et des vestiges matériels, de la part de l'expérience hu-

⁴⁵ Qu'on nous permette ici de citer l'œuvre d'un géographe humaniste et en particulier, pour ce qui nous occupe :

BRUNET, R. *La France, un territoire à ménager*, Editions 1, 1994

BRUNET, R. *Territoires de France et d'Europe, raisons de géographe*, Belin, 1997

⁴⁶ La sociologie du XX^e siècle s'est à plusieurs reprises penchée sur la question. Max Weber, Anthony Giddens, David Landes ont glosé sur la prééminence européenne. A l'inverse, Jack Goody voit dans le retard de la Chine une étape conjoncturelle.

⁴⁷ PORTAL, P. *L'Oural au XVIII^e siècle*, Paris, 1950

⁴⁸ BARABANOV, A. « Les monuments de l'art hydraulique en Oural, du XVIII^e au début du XIX^e siècle » dans DOREL-FERRE, G. (dir) *L'eau industrielle, l'eau industrielle*, Cahier de l'APIC n°2, SCEREN, 2002

Voir aussi la contribution de cet auteur dans le deuxième dossier.

maine ? Nous avons, en tant que pédagogues, été amenés à fournir des pistes, à opérer des choix⁴⁹. La question s'est posée aussi pour les chercheurs dans les disciplines concernées par le patrimoine industriel. Nous voudrions présenter ici la thèse d'un architecte chilien, Jaime Migone⁵⁰, qui a mené une vraie réflexion sur ce que pourrait être un inventaire du patrimoine industriel qui utiliserait les technologies nouvelles. Il s'agissait de mettre en place une méthodologie générale, valable pour tout patrimoine et pour tout milieu. Il s'agissait d'autre part de ne rien négliger qui aurait trait à ce patrimoine, étant bien entendu qu'un fait culturel peut être polysémique, et qu'une chanson peut illustrer un fait patrimonial et lui donner une dimension inattendue, nouvelle.

Le point de départ était l'inventaire de la ville de Valparaiso, dont on préparait la candidature sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette ville, née de la nécessité pour les bateaux, de relâcher avant d'entreprendre ou en revenant du Cap Horn, présente de nombreuses particularités : une rade tout de suite si profonde que les bateaux de plus gros tonnages peuvent approcher très près ; une bordure côtière très étroite, où le port a tout de suite gagné les pentes qui forment un éventail de montagnes autour de la ville ; un trafic intense, puisque Valparaiso est bien relié à Santiago, la capitale, et au-delà avec l'Argentine dont elle est le port privilégié pour la partie occidentale. Le port s'est très vite doublé d'une ville balnéaire, où les magnats du salpêtre et du cuivre se sont construits de belles villas à l'européenne. Le développement de Valparaiso a été spectaculaire, en fonction de l'activité économique du Chili, d'une part, et du parcours des baleiniers, d'autre part, qui longeaient la côte de l'Atlantique puis du Pacifique, depuis la Nouvelle-Angleterre, aux Etats-Unis. Pour permettre aux habitants du plateau de communiquer avec le port, vingt-deux ascenseurs ont été bâtis au début du XX siècle, faisant de la ville quelque chose d'unique et de pittoresque, qui a alimenté la culture populaire comme la culture des élites. Evidemment, cet aménagement n'a pu être réalisé

que lorsque la technique de l'ascenseur à crémaillère fut mis au point. Une quinzaine d'ascenseurs subsistent aujourd'hui, dans un état de conservation variable. Leur originalité et leur nombre sont un des éléments qui ont été retenus lorsque la candidature de la ville à la liste du patrimoine mondial a été acceptée, en 2005.

L'inventaire qui a été réalisé comprenait tout un ensemble de documents qui ne prenaient leur sens qu'ensemble, ou confrontés entre eux :

Les cartes, aux différentes échelles, qui situaient les ascenseurs dans la ville, avec leurs positions très particulière et leurs miradors ; les photos et de courtes vidéos, à travers lesquelles se faisait l'étude des études d'objets techniques, puisque tous les ascenseurs sont différents, et que certains ont leur système de fonctionnement bien apparent ; les textes scientifiques et les archives qui décrivent les ascenseurs, leur construction, leur usage ; les fiches techniques ; les poèmes et les chansons autour des ascenseurs et de la ville, qui constituent une source abondante ; les entretiens avec des usagers et des techniciens ; les documents relevant de l'analyse typologique et montrant des ascenseurs semblables ou différents, ailleurs ; les travaux d'architectes sur les problèmes de restauration et requalification des ascenseurs, etc.

Toutes ces informations constituent une base de données informatisée, qui permet les croisements, les simultanités, les défilements. Pour mener à bien ce travail, on a requis l'aide des disciplines les plus variées qui pouvaient être impliquées dans l'analyse : la géographie, l'architecture et l'urbanisme, l'histoire des techniques, la sociologie et l'anthropologie, l'histoire économique et sociale, l'histoire politique et culturelle, le droit, etc ; c'est une approche éminemment pluridisciplinaire sur le plan des méthodes, mais il ne faut pas oublier que les problématiques, elles, sont historiques : elles sont formulées en termes de dates, de durées, de changements, de permanences, de simultanités, de devenir.

**Quel bilan pour une nouvelle discipline⁵¹ ?
Les réflexions de Denis Woronoff,
professeur émérite à Paris 1-La Sorbonne**

Ce propos qui sera consacré essentiellement à la France, n'a pas tant pour objet de redire ce qui fonde l'étude du Patrimoine industriel, mais de se demander comment ça va et où elle va.

1. A-t-on gagné ? Qu'a-t-on gagné ?

Les défenseurs de la cause auraient quelque motif de reprendre le cri des supporters après le gain d'un match : « on a gagné ! ». Il est vrai que nous nous pouvons désormais nous prévaloir d'une vraie légitimité. L'expression qui paraissait insolite et presque contradictoire dans les termes est passée, sinon dans le langage

⁴⁹ Voir le 3^e chapitre de ce dossier.

⁵⁰ MIGONE RETTIG, J. *Preinventario para la catalogacion del patrimonio industrial chileno*, Politécnico di Milano, 2002

⁵¹ Ce texte a été prononcé lors du colloque « Le patrimoine des caves et des celliers » qui s'est tenu à Aÿ en Champagne en mai 2002. Il a été publié dans les actes de ce colloque, et nous remercions le CRDP de Reims de nous permettre de le reprendre ici.

commun, du moins dans les expressions courantes des élites et des médias. D'un dossier récent de *L'Express* aux chroniques de plus en plus fréquentes du *Monde*, ou aux apparitions inédites du sujet dans tel ou tel organe de la presse régionale, notre dossier de presse n'est pas aussi fourni que nous le souhaiterions mais il n'est pas inconsistant. S'agissant d'internet, une des suggestions avancées pour illustrer les métiers du Patrimoine sur le site internet de l'Institut national du Patrimoine (nouveau nom de l'École) serait de balancer un bâtiment classique, style château de la Loire, par un édifice industriel protégé, tous deux monuments historiques de plein droit. Est-ce un effet de mode ? L'avenir le dira. Savourons cependant ce moment auquel nos efforts collectifs ne sont pas étrangers. Les associations de terrain, celles, plus encore, qui, comme l'APIC, publient régulièrement les résultats de leurs travaux ont certainement contribué à rendre audible, licite, cette défense tête du patrimoine industriel. A l'échelle nationale, le CILAC et sa revue ont joué, je crois, leur rôle de lieu d'échanges et d'amplificateur. Il ne faudrait pas enfin sous-estimer l'impact des publications diverses qui jalonnent notre parcours depuis dix ans, qu'elles soient dues à l'Inventaire général (*Cahiers, Images, Itinéraires, Cinquante sites...*) à Louis Bergeron et Gracia Dorel-Ferré, à Jean-Yves Andrieux, à Emmanuel de Roux⁵². Les deux CR-Rom, *Mémoires industrielles*, œuvre d'un collectif animé par Jean-Pierre Daviet et Yannick Lecherbonnier, ouvrent la voie à d'autres supports.

A cette revue de détail, on peut joindre quelques motifs récents de satisfaction. Le haut-fourneau d'Uckange en Moselle, site emblématique de la sidérurgie de l'entre-deux guerres... et de l'acharnement de la société propriétaire à faire table rase de ce passé, a bien failli disparaître. L'inscription à l'Inventaire, obtenue en 1995, avait été annulée en 2000 par le tribunal administratif. Elle a été répétée l'an dernier. Les installations sont donc hors d'atteinte d'une destruction radicale. L'absence d'une volonté locale ferme de prendre ce lieu en charge avait été une des raisons qui poussait au pire. Il a fallu que les énergies éparpillées se rassemblent, que la communauté d'agglomération se porte acquéreur pour qu'un projet s'esquisse. Associés au musée des mines de fer voisin, en amont du processus industriel et, au château et aux Bureaux des Wendel à Hayange, également acquis par la même procédure, en aval, le haut-fourneau et ses annexes ne sont plus en quête d'une raison de survivre. En revanche, tous ces bâtiments et installations qui ont basculé du côté du patrimoine restent menacés, moins

par l'usure que par le vandalisme qui a atteint, dans nos domaines, le stade de la petite industrie. On ne peut que se réjouir du classement longtemps attendu de la Manufacture des tabacs de Morlaix, ce qui ne remplace pas la vigilance, ici contre l'incendie. Enfin, parmi la dizaine de bâtiments inscrits ou classés (protection plus contraignante) en 2001 au titre du Patrimoine industriel, on relève les anciennes forges de Paimpont, en Ille-et-Vilaine. Si l'on souhaite faire un sort particulier à cette inscription, c'est qu'elle était nécessaire mais pour une part, trop tardive. Quelques jours avant la séance de la Commission du Patrimoine et des sites, le propriétaire avait démoli le bâtiment le plus ancien de l'ensemble, l'affinerie, malgré les protestations de l'association locale. On voit que la partie est rarement égale. La question ne s'est même pas posée pour la grue Gusto. Cet objet technique majeur était encore en fonction dans le port de Saint-Nazaire en 1980. Cette grue avait été dans les années 1930, la plus grande d'Europe et avait été le produit d'innovations techniques, telle que la préfabrication d'éléments de sa structure. Ni les Chantiers de l'Atlantique, ni la ville de Saint-Nazaire, plus préoccupée de construire l'image « soft » du port d'attache des palaces flottants, n'ont voulu entendre les arguments et les projets de ceux qui voulaient donner une seconde vie à cet équipement. Il faudrait ouvrir dans nos publications une rubrique des sauvegarde-alibi. Aux portes de Caen, le grand complexe sidérurgique de la S.M.N. a dû s'arrêter. Sans égard pour des solutions qui auraient préservé pour d'autres usages tel ou tel ensemble, comme on le voit dans la Ruhr par exemple, Usinor a choisi de tout démolir, ce qui donne au site une ressemblance certaine avec un terrain d'aviation. Mais pour se donner bonne conscience ou faire une concession à l'esprit du temps, la direction a choisi de laisser debout un réfrigérant, sans doute à cause de sa silhouette gracieuse. La DRAC n'a pas voulu faire classer ce témoignage peu représentatif de l'activité du lieu. L'installation, paraît-il, a quand même été épargnée... Le pire n'est pas sûr mais l'évolution chaotique du dossier de l'Île Seguin laisse penser que la sauvegarde d'un petit morceau de la pointe de l'île risque de tenir lieu de patrimoine bâti de Renault. On le voit, même épargné, voire reconnu, ce patrimoine est fragile. Administrativement protégé, il demeure menacé. En cours d'étude, il ne bénéficie d'aucun sursis ; pendant l'inventaire, les destructions continuent. Ne nous croyons pas plus mal lotis que d'autres. Un des intérêts des rencontres d'experts européens du Patrimoine industriel qui se sont tenues ces dernières années est de confronter les politiques et les expériences. Parmi

⁵² On se reportera à la bibliographie générale à la fin de la deuxième partie du dossier.

les enseignements à retenir, il en est un qui unifie malheureusement l'Europe : la volatilité persistante de ce patrimoine.

2. Les objectifs de la démarche patrimoniale : permanence et évolution.

L'actualité ne signifie par forcément le changement : les « fondamentaux » de l'archéologie industrielle n'ont rien perdu de leur valeur. Il faut toujours partir du site, du territoire d'étude, des traces visibles. Puis, à partir de là, démarche proprement archéologique, parcourir « en remontant », l'histoire du lieu, souvent faite d'un feuilleté d'activités successives. C'est un exercice de lecture compréhensive. Si possible, varier les échelles d'analyse, l'atelier, l'établissement, l'entreprise. Il ne convient pas de les isoler mais de les détailler. Malgré la fascination bien compréhensible de l'architecture, l'approche du patrimoine industriel ne néglige pas les vides au profit des pleins, ne serait-ce que parce que les premiers sont nécessaires au fonctionnement des autres ou qu'ils constituent une réserve foncière pour de nouveaux bâtiments. De même, l'étude des emplacements ne dispense pas de celle des déplacements, au sens de tous les flux, hommes, énergies, matières et produits. Les manières de construire, plans, matériaux, styles, nous renseignent enfin sur les choix et sur les contraintes. Les solutions retenues identifient un lieu et, parfois, aident à en plaider la sauvegarde. Rejoignant la réflexion des géographes et des urbanistes, les archéologues industriels attachent de plus en plus d'importance au paysage que l'activité fabricante ou extractive a créé. A nouveau, cette approche peut préfigurer une valorisation ultérieure d'un ensemble qui trouverait là son originalité. Quand le patrimoine mobilier, c'est-à-dire tous les équipements possibles, ont échappé au ferrailage de rigueur puis au pillage qui suit l'abandon d'un site, il est d'évidence nécessaire d'en conduire l'étude, en espérant par là attirer l'attention sur son intérêt à demeurer intact in situ, sauf si l'état de la machine ou d'autres considérations conduisent à la mettre à l'abri ailleurs. Mais rien ne remplace, on en conviendra, la présence tangible et, dans quelques cas, active, du matériel trouvé sur place. Les traces, si précieuses soient-elles, ne sauraient suffire. L'archéologie industrielle s'est construite dans ce va-et-vient entre le terrain et l'archive, entendue comme toute espèce de source. Certains sites ont la chance de garder une mémoire vivante. Ce qu'on appelle improprement le « patrimoine immatériel » est fait de savoirs incarnés dans des gestes et des appareillages. L'ethnologue sait et l'archéologue industriel apprendra que le témoin n'a pas forcément raison. Son emploi passé dans l'usine –qui déterminait son droit à la parcourir-, le lieu précis

d'exercice conditionnent en partie son regard. Mais cela est peu, à côté du bénéfice d'une parole experte, qui risque de fournir les bonnes clés pour la compréhension de l'histoire à la fois technique et humaine du lieu. L'évolution récente du domaine ne tient donc pas à un changement de bases mais aux fluctuations de son périmètre. Avons-nous accueilli d'autres objets ? Il vaudrait mieux dire que les chercheurs manifestent plus d'attention à l'égard de ce qui était considéré en France comme périphérique, voire extérieur à notre champ de recherches. Le premier exemple viendrait du secteur des transports. Alors que les ponts ont toujours été considérés à l'étranger (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Portugal etc...) comme de bonnes prises, ici la tendance a été longtemps à les exclure, sous l'argument qu'ils n'étaient pas des installations productives. Une exception avait été faite en faveur du viaduc de Garabit, au sud de Saint-Flour, qui était, il est vrai, une production Eiffel. Un colloque co-organisé par l'Association pour l'histoire des chemins de fer (*Revue d'histoire des chemins de fer*, 1999/20-21) et par le CILAC en septembre 1998 a été l'occasion d'abandonner largement cet ostracisme en consacrant la validité, pour les historiens de l'industrie, du patrimoine ferroviaire. L'Inventaire général a continué sur la lancée ; une étude de la ligne Paris- Le Havre, dans laquelle la gare Saint-Lazare apparaîtra en pleine gloire, va être publiée bientôt. Deuxième exemple, l'agro-alimentaire. Ce secteur n'a jamais été délaissé mais il faut reconnaître qu'il a été longtemps le parent pauvre de nos études. Il y eut un colloque sur les silos qui eut le mérite de focaliser l'attention sur une architecture industrielle et une filière négligées. Puis, à Marseille, une campagne en faveur du silo d'Arcenc. Ce bâtiment situé en plein port gênait les aménageurs. Maintenant, ils l'intègrent à leurs projets. Espérons qu'ils en respecteront les volumes et l'allure. L'APIC a pris l'initiative d'une rencontre sur l'agro-alimentaire en Champagne en 1998 et a renouvelé sa démarche en 2002. Du côté de l'Inventaire général, une enquête a été lancée sur l'industrie du sucre de betterave, pour repérer et interpréter les installations subsistantes, avec l'aide de la profession. Le sucre de canne bénéficie, à la Réunion, d'une attention équivalente tandis que, aux Antilles, l'investissement des chercheurs est déjà ancien. Une des toutes premières cibles de l'archéologie industrielle en France, après les moteurs hydrauliques, a été le « logement patronal ». Ce terme ambigu recouvre le logement social construit à l'initiative des patrons. Après un moment de moindre intérêt, ce thème revient au premier plan. L'utopie architecturale (Arc et Senans, Guise) n'avait jamais été abandonnée. En revanche, on doit saluer le retour des cités et des coronas. Il est à noter que dans les deux

derniers cas cités, l'agro-alimentaire et l'habitat ouvrier, nos études croisent un regain de curiosité de plusieurs sciences sociales, histoire, ethnologie, sociologie, pour les mêmes objets. Il y a peut-être un effet de conjoncture scientifique et, en tout cas, une possibilité de coopération. L'étude du Patrimoine industriel est d'autre part confronté à plusieurs sortes de défi. Le premier découle de l'architecture contemporaine au XX^{ème} siècle. Elle a privilégié le béton armé. On sait que la coexistence de matériaux de nature différente est souvent source de complications. A cela s'ajoute le risque d'une mise en œuvre moins soignée que pour des édifices de prestige. Toujours est-il que plusieurs bâtiments industriels, parmi les plus notables, souffrent de désordres liés à leurs matériaux, non à leur conception. Dans une discipline qui est forcément appliquée et attentive à la demande sociale, comme la nôtre, le « coût de protection » devient un élément décisif de l'étude. Un cas-limite nous est fourni par le « Radôme » de Plemeur-Bodou. Cette antenne tournante est coiffée d'un gigantesque dôme de dacron, d'un millimètre d'épaisseur, rendu inutile par le lancement de satellites de communication, le radôme a été classé monument historique en 1991. Le matériau de la coiffe n'ayant pas été conçu pour durer des décennies, voilà un monument biodégradable. Moins glorieux et promis à une disparition beaucoup plus proche, le bâti industriel ordinaire semble contredire la notion même de patrimoine. Ces usines jetables, qui font les entrées navrantes de certaines villes, se reconnaissent à la banalité de leur enveloppe. Elles abritent sans transformation importante des industries ou des activités de service variées. Seuls comptent les « process », nous dit-on à leur propos. L'architecture de qualité semble s'être réfugiée dans les sièges sociaux. N'y aura-t-il que cela à transmettre ? Le dernier défi vient de la difficulté matérielle et conceptuelle à traiter en termes patrimoniaux des très grands ensembles industriels. Une rencontre leur ayant été consacrée (les actes ont été publiés par la revue *Patrimoine de l'industrie*, 1999/1). La question n'est pas urgente dans la mesure où ces pôles - tel Fos - sont heureusement en pleine activité. Mais il faudra bien anticiper, pour la génération suivante, le changement radical d'échelle auquel ces ensembles nous confrontent.

3. Questions ouvertes et perspectives.

Faut-il sélectionner les bâtiments à conserver en fonction de leur qualité et de leur représentativité ou de leur capacité à être réutilisés ? Faux dilemme, peut-être mais qui revient en boucle. La tendance est à résister au discours du réemploi comme préalable à tout projet de conservation. Ainsi pensons-nous faire prendre

le monument industriel au sérieux. Il faut reconnaître que cette position n'est pas toujours tenable, si elle est scientifiquement fondée. Il est d'ailleurs plutôt satisfaisant de donner une nouvelle vie à un édifice, à condition que l'ancienne activité soit rappelée, sinon lisible. C'est pourquoi, parmi les motifs de satisfaction qu'a suscités la réhabilitation in-extremis du site de Noisiel, l'implantation du siège de Nestlé sur place n'était pas le moindre. Les besoins des universités en locaux de vastes dimensions a permis plusieurs opérations de reconversion réussie, telles que la Manufacture des tabacs à Lyon, l'imprimerie de *l'illustration* à Bobigny ou la perspective d'installer l'université Paris VII à Tolbiac, dans les Grands Moulins de Paris. On règle ainsi le plus facile mais qu'en sera-t-il des installations faites de cuves et de tuyauteries, ce qu'on appelle depuis peu les « machines chaudes » ? La position de principe - qui a triomphé à Uckange - est de considérer l'ensemble comme un objet technique dont la valorisation légère ou spectaculaire est un maillon dans la transmission d'une culture. La démonstration en a été faite jusqu'en Oural. En outre, des architectes attentifs ont su tirer parti de ces volumes magnifiques. Dans la Ruhr ou en Alabama, des halles de coulée sont devenues des salles de concert.

L'actualité du Patrimoine industriel se mesure aussi à l'apparition de nouveaux interlocuteurs. La toute récente loi sur la démocratie de proximité prévoit la dévolution aux départements qui le souhaiteraient de la responsabilité de l'Inventaire de monuments historiques, de l'inscription et des procédures préalables au classement, de l'autorisation des travaux etc... Quels que soient les aléas de l'application de cette loi, il y a fort à parier que son contenu passera dans les faits. La décentralisation est une tendance lourde de notre société et pour beaucoup d'hommes politiques, la culture est le domaine le moins disputé et dont le transfert sera le plus indolore. Faut-il s'en alarmer ? Les archives départementales n'ont pas déperî ni démerité d'avoir été placées sous l'autorité des Conseils généraux. Disons que cette nouvelle donne augmente le devoir de vigilance des associations de terrain autant que leur marge de manœuvre. Elle fournit par contrecoup à l'échelon national, notre CILAC, parallèlement sans doute à l'Inventaire général, un rôle accru dans l'échange des expériences et dans leur mise en perspective. Du côté des entreprises, la question du mécénat ne s'est pas éclaircie. Il y a peu à espérer, dans le court et moyen terme, qu'une société détourne la manne qu'elle apporte à la réfection d'une abbaye ou à une exposition de prestige pour consolider un monument d'industrie. Quant à la sauvegarde de son propre patrimoine, même à moitié subventionnée,

elle demeure aléatoire. En revanche, nous avons trouvé de nouveaux alliés et consolidé des liens anciens. Une idée, lancée par la « commission Varloot » (instituée par la Direction de l'architecture et du patrimoine), a fait son chemin. Elle suggérait aux industriels déjà acquis à notre cause de se regrouper pour s'adresser de façon plus efficace à leurs confrères et d'examiner ensemble comment vaincre les réticences. Il est apparu à cette occasion que les questions réglementaires et fiscales faisaient fortement obstacle aux bonnes volontés. Une association des entreprises pour la patrimoine industriel (« Patrimoine et mémoire d'entreprises ») a été créée au début de 2001. Dans le respect des tâches de chaque association, le CILAC suit évidemment avec beaucoup d'intérêt ce dernier développement. Autres alliés confirmés, ces « experts européens » dont il a été déjà question. Ici le fil passe non par les associations mais par les structures administratives. Des colloques ont été organisés à l'échelle européenne, dans cet esprit, dès les années 1980. Il y manquait la continuité. Depuis janvier 2000, une quinzaine de personnes, responsables du Patrimoine industriel dans leurs pays respectifs, se sont rencontrés à plusieurs reprises pour comparer les politiques qu'ils sont chargés d'élaborer et d'appliquer. L'objet premier est de s'informer mutuellement, de profiter des expériences les plus convaincantes et peut-être de progresser par ce biais vers une vision européenne de notre patrimoine commun. Le milieu associatif qui, en France surtout, est resté très proche des instances de la Culture, profitera certainement de ce resserrement des liens.

Peut-on compter en outre sur de nouvelles forces ? Faisons en préambule une constatation. Ce sont les architectes et les urbanistes, avec les historiens des techniques et de l'industrie, qui ont été au départ de notre aventure. Le premier groupe s'est fait, au minimum, plus discret. La relève des générations n'a pas eu lieu en notre faveur ; la boulimie de savoirs issus des sciences sociales s'est apaisée. Vu de loin, l'enseignement des écoles d'architecture s'est concentré sur un terrain plus strictement professionnel. Y-a-t-il une inversion de tendance ? On croit sentir dans quelques établissements un frémissement qui augurerait bien de la suite. Sur le versant des sciences humaines, des historiens (d'art ou d'industrie) et des ethnologues tiennent le front et les spécialistes des sciences pour l'ingénieur et des techniques sont toujours disponibles. La question centrale, posée dès l'origine et jamais résolue, est celle de la formation ou pour le dire autrement, de la professionnalisation de notre domaine. Il serait inexact de dire que rien n'a été fait dans ce sens. L'Ecole du

Louvre, l'Ecole du Patrimoine ont ainsi ouvert de longue date des enseignements consacrés au Patrimoine industriel. Ces toutes dernières années, un ensemble de formations destinées en tout ou en partie au Patrimoine industriel est en train de changer l'offre disponible. Le DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) « Histoire et gestion du patrimoine » de l'Université Paris I, créé il y a dix ans, comprend un enseignement de Patrimoine industriel. Chaque année ou presque quelques diplômés, gagnés au domaine, s'efforcent de valoriser ce bref apprentissage. Le plus intéressant peut-être de cette formule est que l'enseignement touche toute une promotion (une trentaine d'étudiants). Ainsi, de jeunes gens et jeunes filles, qui s'inscrivent progressivement dans les métiers de la culture, auront-ils eu au moins un aperçu du Patrimoine industriel. Celui-ci en tirera peut-être, là où ils et elles travaillent, un surcroît d'attention. Tout récemment, plusieurs formations sont venues conforter cette première expérience. On se contentera ici de les énumérer : DESS « Gestion et valorisation du patrimoine industriel » (Université de Bourgogne, antenne du Creusot), DEA « Histoire industrielle » (Université technologique de Belfort-Montbéliard, Université de Franche-Comté, Université de Neuchâtel), DESS « Mise en valeur et gestion du patrimoine industriel » (Université d'Artois), Bachelor (bac+2) « Communication, valorisation, muséologie en patrimoine industriel, scientifique et technique » (Conservatoire national des arts et métiers). On n'oubliera pas la création d'un « master » en patrimoine industriel à l'Université de Padoue qui va instaurer un lien privilégié avec des partenaires français. Ces pousses encore fragiles donnent-elles le signal d'une future rigidité ou exclusivité dans les activités de patrimoine industriel ? Il n'en est rien. Même dans les rêves les plus fous de leurs concepteurs, ces formations n'assureront, aux côtés des concours d'Etat et de la fonction publique territoriale, qu'une petite partie des missions. Les « professionnels de la profession » ne risquent pas de submerger les bénévoles, les militants qui font vivre les associations. S'il est vrai qu'il est nécessaire qu'une formation ad hoc s'enracine enfin, les reconversions improbables qui font le charme de notre domaine doivent pouvoir subsister. A Birmingham (Alabama), un remarquable ensemble sidérurgique, les Sloss Furnaces, a été sauvé de la démolition par la volonté d'ingénieurs, d'anciens ouvriers et d'hommes politiques avisés. Il bénéficie de fonds considérables, venant du mécénat d'entreprises ou de dons de particuliers. Pour encourager cette renaissance, les Sloss Furnaces proclament fièrement « Still producing value », qu'on pourrait traduire par « Nous continuons de créer de la valeur ». N'est-ce pas notre ambition commune ?